

véritables photographies); c'est visiblement la formulation et le contenu, ainsi que la taille, qui ont fait retenir tel ou tel texte.

On y trouvera donc le vocabulaire et les expressions techniques des diverses démarches juridiques concernant la propriété, et leur déroulement, des premières étapes de l'achat jusqu'aux stipulations de gestion des waqf familiaux ou aux garanties entourant les substitutions de biens dans les waqf ruinés. On y trouvera aussi une matière historique multiforme, faite aussi bien de l'expression que de la réalité exprimée. On prendra garde au style de ces textes : titulatures ronflantes des cadis, du sultan ou du calife, ou humbles suscriptions faites pour le compte de témoins illettrés (on en trouve un certain nombre). On aura une idée de ce que ces archives peuvent fournir en matière d'histoire urbaine : logements simples, inventaires de biens appartenant à des émirs ou à des artisans, description de ḥammām, fonctionnement de complexe funéraire, etc... Tout cela n'est évidemment qu'évoqué dans ces documents relativement courts dont la richesse ne peut être comparée à celle des grands waqf, ceux des grands émirs du sultan. L'intérêt pour le lecteur réside dans l'occasion qui lui est donnée de se familiariser avec ce monde, et d'abord par son vocabulaire. Tous les termes techniques ne sont pas également expliqués, ni tous les noms de lieux absolument situés, mais le plus important y est, c'est-à-dire ce qui peut permettre au chercheur d'accéder à cette documentation : on le trouve dans les notes de bas de page faites avec soin. Les explications sont données par référence à des ouvrages qui sont uniquement de langue arabe : des noms européens auraient pu y être ajoutés, de Van Berchem à Ayalon, mais il est évident que cette érudition n'était pas indispensable, dans un domaine où la recherche en langue arabe, menée sur place, domine largement. Nous n'avons qu'un seul vrai regret à exprimer : l'absence d'un index des termes techniques de toute sorte, précisément, au moins des principaux d'entre eux, qui eût encore ajouté à la valeur pédagogique de cet ensemble. Tel quel, ce *Catalogue* n'en est pas moins une heureuse publication, indispensable pour qui travaille au Caire, et bien utile pour qui veut y venir; on ne peut que remercier M.M. Amīn de cette initiative.

Jean-Claude GARCIN  
(Université de Provence)

Carl PETRY, *The civilian elite of Cairo in the later middle ages*. Princeton, Princeton University Press, 1971. 284 p.

Si on lit d'abord la fin de l'ouvrage de Carl Petry, on découvre avec un grand intérêt un index général (termes techniques, lieux, notions, noms de personnes, auteurs d'ouvrages cités en référence), des notes très documentées, un glossaire de plus de cinq cents noms de métiers avec leur traduction, un tableau de 23 catégories de personnalités appartenant à l'élite civile du Caire au 15<sup>e</sup> siècle (*kātib*, *kātib al-sirr*, *mubāšir*, *muwaqqi*<sup>f</sup> etc.) avec la liste des métiers qu'ils exerçaient de façon annexe. Parmi ces catégories, les trois dernières concernent les *mu'taqad* — ascètes pieux et personnes révérées —, les soufis et les coptes. Des notices brèves mais riches permettent de situer les principales institutions du Caire : *ḥāneqāh*, *madrasa*, hôpitaux, mosquées, établissements d'enseignement et bâtiments officiels.

C'est sur la base d'une masse impressionnante d'informations que l'auteur a bâti sa recherche et qu'il a défini la composition tripartite de l'élite caïrote : bureaucrates, juristes et religieux, une quatrième catégorie composée d'artisans et de marchands étant impossible à considérer à part sur le plan professionnel car ils appartiennent tous à la bureaucratie, ou bien ils sont religieux, juristes, et c'est à ce titre que leurs noms ont été retenus dans les sources arabes.

A l'intérieur de ce cadre, on retrouve la complexité de ce petit monde que représente l'élite caïrote. C.P. a tenté de les classer selon leur origine géographique, il a établi de nombreux cartes et plans dans lesquels il marque les îlots de concentration des membres de cette élite, sans toutefois pouvoir les définir par leur origine géographique. Il remarque par exemple le grand nombre de religieux issus de la région du Delta. Que cette répartition ait été conçue à partir de la *nisba* des personnages, inquiète toutefois. On sait qu'il faut se méfier des *nisba* héritées qui ne font état de l'origine que d'un lointain ancêtre et n'impliquent pas une indication à prendre en compte directement. C.P. a sans doute tenu compte de cela, et il distingue ailleurs les *nisba* des lieux de naissance.

L'auteur pose au cours de son analyse un certain nombre de questions éclairantes, même lorsqu'elles restent sans réponse, ou dont les réponses seront à confirmer à la faveur de travaux ultérieurs, ou de la découverte ou plus simplement de la publication de textes inédits, encore que l'auteur ait exploré toutes les sources accessibles en 1971. Les représentants des quatre *madhab* qui occupaient les postes de *qādī al-quḍāt* étaient-ils au centre de groupes d'étrangers résidant au Caire ? La solidarité professionnelle existait-elle entre Caïrotes et étrangers ? L'élite civile était-elle cosmopolite de façon uniforme ?

Un chapitre particulièrement intéressant concerne la relation de la classe des '*ulamā'* avec le pouvoir et la masse populaire. Ces '*ulamā'* étaient, comme l'a dit ailleurs Ira M. Lapidus, des intermédiaires entre le pouvoir et la population, ils transmettaient les ordres et les décisions venus d'en-haut sous une forme acceptable et se faisaient l'écho auprès des gouvernants des revendications du peuple. C.P. affine l'analyse de ces relations. Si les '*ulamā*' sont des juges qui intercèdent en faveur des victimes d'injustices, ils autorisent aussi en quelque sorte les rébellions populaires. Paradoxe : ils se doivent d'apparaître au regard de la masse comme indépendants du pouvoir mamelouk et comme les garants des valeurs morales dont les gouvernants sont dépourvus. Leur *aura* personnelle est utile pour faire passer dans le public les édits du gouvernement. Cette *aura* les place dans une situation de singulière autonomie. Ils sont protégés par le pouvoir : la masse y voit le signe que Dieu n'abandonne pas les peuples dominés puisque leurs '*ulamā*' peuvent exister. Ils sont, par leur permanence, la preuve qu'il est possible de transcender les souffrances de ce bas-monde. Ils mettent en évidence une donnée pleine d'espoir : l'oppression des souverains est relative.

Des développements comme celui-ci font le prix de cet ouvrage de qualité, basé sur le dépouillement systématique et le traitement par ordinateur des données biographiques du *Daw' al-lāmi* de Saḥāwī et du *Manhal* d'Ibn Taġrībirdī. C'est un regard sur l'Egypte, sur ses institutions, son administration et son économie, mais aussi sur sa place dans le monde au XV<sup>e</sup> siècle.

Jacqueline SUBLET  
(C.N.R.S., Paris)

S.D. GOITEIN, *A Mediterranean Society*, The Jewish Communities of the Arab World as portrayed in the Documents of the Cairo Geniza. Volume III : *The Family*. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 1978. 24 × 16 cm.; xxI, 522 pages, dont appendices 60, notes 60, index 24.

Cet ouvrage s'inscrit dans la somme que le professeur Goitein consacre à la description d'une société méditerranéenne médiévale, celle des commerçants juifs du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, vivant dans les pays arabes bordant la Méditerranée et principalement à Fustāt. Le volume I traitait des fondements de la vie économique, le volume II de la communauté juive, et le volume IV qui a paru depuis lors, traite de la vie quotidienne et de l'individu. Dans ce volume IV ont été placés l'index général et un glossaire. Le volume III, le seul pris en considération ici, constitue le chapitre VIII de l'ensemble et décrit la famille sous tous ses aspects.

Les historiens du Moyen Age arabe qui n'utilisent que les sources rédigées en arabe sont très intéressés par les publications se fondant sur l'apport documentaire découvert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la Synagogue des Palestiniens du Vieux-Caire (Fustāt) et dans le cimetière proche d'al-Basātīn, corpus aujourd'hui dispersé entre diverses bibliothèques et désigné sous le terme de Geniza. En effet, les textes rédigés en hébreu ou en arabe, ou encore en arabe transcrit en caractères hébreux, sont constitués avant tout par des pièces privées, lettres d'affaires, décisions de tribunal, contrats de mariage et autres, en tout une dizaine de milliers. Or, à part les papyrus et les lettres sur papier découvertes en Egypte depuis un siècle et demi et dont la publication est à peine entamée, l'historien dispose de très peu de documents concernant la vie privée des individus dans le monde arabe avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Quant aux actes publics, à l'exception de ce qui en transparaît sur les monnaies ou dans les inscriptions, ils n'ont été conservés que grâce aux consignations plus ou moins fidèles des chroniqueurs et des annalistes.

Les analyses contemporaines menées sur la famille arabe musulmane au Moyen Age se fondent soit sur des textes canoniques, réglant les rapports entre les individus, Coran, ḥadīt, traités de droit et de jurisprudence, soit sur des récits, anecdotes sur l'attitude de Muḥammad et des premiers califes face à leurs épouses ou à de jeunes enfants, biographies de femmes de l'époque omayyade, et pour l'époque abbasside des histoires plaisantes de cadis, de *muhtasib*-s ou de simples particuliers. Rédigés en arabe littéraire, la langue noble et normative du Coran et de la mosquée, la langue du père en représentation hors de son foyer, ces textes n'éclairent pas le lecteur sur la féminité et la puérilité chez les Arabes.

Le matériel traité par S.D. Goitein, principalement les contrats de mariage, les plaintes lors de conflits domestiques, la correspondance commerciale et familiale dont des lettres entre conjoints, apporte une lumière nouvelle sur la vie privée. Pour l'auteur, ce qu'il dévoile n'est ni spécifiquement juif, ni même égyptien ou médiéval, mais arabe et méditerranéen, et il aime à se livrer à des rapprochements avec les coutumes musulmanes et chrétiennes orientales, dans le passé ou aujourd'hui, là où la modernisation des mœurs n'a pas joué. Le lecteur qui a vécu en Orient ne peut échapper à l'émotion communicative de l'auteur quand il met à jour des structures durables d'un humanisme toujours vivant. Mais des évolutions se dessinent, car les faits rapportés se déroulent dans des lieux et dans des temps très variés; parfois l'auteur les